

# DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

## VILLE



DE LE QUESNOY

59530

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

#### Étaient présents :

Mme LESNE M.S., Mme AUBIN D., M. GOUGA A., Mme DECLERCK A., M. MARTEAU A., Mme DEGRAEVE S., M. LEFEBVRE D., M. BERTINCHAMPS G., Mme IVANOVA-SARAZIN E., M. PETITBERGHIEN J.F., Mme POTTIEZ D., Mme SELVEZ M., M. BONIFACE P. – Mme DE MEYER A., M. DEVILLERS F., M. RAOULT P. Mme BURLION M.-J., M. MERCIER M., Mme DEFONTAINE C., Mme GRUSON E.

#### Procurations :

M. ZDUNIAK D. (adjoint ayant donné pouvoir à Mme LESNE M.S.) - Mme PLICHON B. (adjointe ayant donné pouvoir à M. GOUGA A.) - Mme LECLERCQ M. (adjointe ayant donné pouvoir à Mme AUBIN D.) – Mme DUBRUNFAUT A-M. (conseillère municipale ayant donné pouvoir à Mme DEGRAEVE S.) – M. DUREUX F. (conseiller municipal ayant donné pouvoir à Mme DECLERCK A.) - M. WILLIAME D. (conseiller municipal ayant donné pouvoir à M. MERCIER M.) – M. BEAUBOUCHER F. (conseiller municipal ayant donné pouvoir à M. MARTEAU A.) - M. COLPIN J. (conseiller municipal ayant donné pouvoir à Mme BURLION M. J.) – Mme HENRY M. A. (conseillère municipale ayant donné pouvoir à M. PETITBERGHIEN J. F.)

#### Excusés :

M. ZDUNIAK Daniel – Mme PLICHON Bernadette – Mme LECLERCQ Martine – Mme DUBRUNFAUT Anne-Marie – M. DUREUX Fabrice – M. WILLIAME Daniel – M. BEAUBOUCHER François – M. COLPIN Jérôme – Mme HENRY Marie-Antoinette.

Secrétaire de séance : Mme DEGRAEVE Sonia

Présidente de séance : Mme LESNE Marie-Sophie

## **ELECTIONS DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2017**

Vu le Code Electoral et notamment le titre III relatif à la désignation des délégués des Conseils Municipaux et les articles R.131, L. 288 et L. 289,

Vu le décret n° 2006-1244 du 11 octobre 2006 portant mesures de simplification de matière électorale ;

Vu le décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des Sénateurs ;

Vu la circulaire n° NOR INTA/INTA17222C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs

Madame le Maire rappelle qu'auront lieu le 24 septembre 2017 les élections sénatoriales.

Lors de ces élections, voteront, afin d'élire les sénateurs, les délégués de chaque commune désignés par le Conseil Municipal.

La Commune de LE QUESNOY doit désigner ce 30 juin 2017 15 délégués et 5 suppléants. Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage, ni vote préférentiel.

Les listes présentes peuvent être complètes et incomplètes et par conséquent peuvent comprendre un nombre de noms inférieurs ou égal au nombre de mandants de délégués et de suppléants à pouvoir.

Les listes comprennent au maximum 15 délégués et au maximum 5 délégués suppléants.

Le vote se fait sans débat au scrutin secret.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les conseillers ne peuvent voter que pour une seule liste sans adjonction ni radiation de nom et sans modification de l'ordre de présentation des candidats. Tout bulletin ne répondant pas à ces prescriptions est nul.

Trois listes de candidats ont été déposées :

- La liste Ensemble pour LE QUESNOY
- La liste PS-PC et Républicains de progrès
- La liste C'est vous, c'est Nous

Le bureau électoral est constitué, il comprend :

- Madame le Maire
- les 2 membres du Conseil Municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin :  
Monsieur BONIFACE Pierre et Monsieur RAOULT Paul
- les 2 membres du Conseil Municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin :  
Mme DEGRAEVE Sonia et Madame POTTIEZ Dorothee

Aussi, Madame le Maire propose de procéder à l'élection. Les résultats sont les suivants :

- Liste Ensemble pour LE QUESNOY :
  - Suffrages obtenus : 22
  - Nombre de délégués : 12 - Nombre de suppléants : 4

- Liste PS-PC et Républicains de progrès :
  - Suffrages obtenus : 6
  - Nombre de délégués : 6 - Nombre de suppléants : 1
  -
- Liste C'est vous, c'est Nous :
  - Suffrages obtenus : 1
  - Nombre de délégués : 0 - Nombre de suppléants : 0

Madame le Maire a procédé ensuite à la proclamation des élus délégués des candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation de chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués et ensuite à la proclamation des élus suppléants pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus

Fait à Le Quesnoy, le 10 juillet 2017



**Marie-Sophie LESNE**  
Maire  
Vice-présidente de la CCPM  
Vice-présidente de la Région Hauts-de-France